

# NATION

## Nos propositions pour la Nation



Solidaristes

Identitaires

[www.nation.be](http://www.nation.be)

## Introduction

Créé en 1999, le Mouvement NATION est une des organisations qui aura connu la plus grande longévité de l'histoire moderne du nationalisme en Belgique francophone.

NATION s'est créé afin de construire une alternative crédible face à l'incompétence généralisée de ce qu'on appelait l'extrême-droite francophone, largement illustrée par ce que fut le FN belge.

NATION veut remettre notre pays sur la bonne voie et construire, avec nos partenaires européens, une vraie Europe, unie et forte, hors des griffes de l'impérialisme américain, hors des griffes des mafias de la haute finance et des multinationales, protégée de l'islamisme, protégée d'une immigration incontrôlée. . .

A la lecture de ces propositions, vous comprendrez que la justice sociale que prône NATION, passe par le solidarisme : une conception de la société où la valeur de base est la solidarité avec ceux qui le méritent dans le cadre de la Nation, une société où l'on fera passer l'intérêt de la collectivité avant l'intérêt individuel, l'intérêt de nos concitoyens avant celui des autres.

Comme nous le disons souvent à NATION, "il ne peut y avoir de justice sociale sans la Nation, comme il ne peut y avoir de Nation sans justice sociale".

Nous sommes aussi identitaires. C'est à dire que nous avons un triple attachement. Attachement au peuple dont nous sommes issus. Attachement à la patrie à laquelle, nous appartenons. Attachement enfin à l'ensemble civilisationnel que représente l'Europe. Bien sûr, pas cette Europe technocratique que nous impose la Commission européenne, mais une Europe que nous voulons forte sur le plan diplomatique et militaire, une Europe dont les pays gardent leur souveraineté législative, leur libre choix sociétal, et le contrôle de leurs frontières.

Ainsi, notre conception solidariste et identitaire de la société représente une autre voie que celles proposées par les partis du système politico-financier dans lequel nous vivons. Une troisième voie, entre le socialisme et le libéralisme, un chemin nouveau tracé pour et par le peuple.

A NATION, nous sommes aussi pour le principe qu'un mandat politique n'a pas pour but d'enrichir l'élu(e), mais d'être au service du Peuple et du Pays.

Dès la création du Mouvement, NATION s'est doté d'un programme intitulé "100 propositions pour la Nation" qui reprenait 100 mesures applicables rapidement et qui en tous les cas, amélioreraient certainement la situation de notre pays.

Avec l'aide de militants formés par la lutte, la vie et l'étude politique et suite à un travail de réflexion, tenant compte de l'évolution politique, sociale et économique, nous avons rédigé une nouvelle série de propositions qui sont montées à 430. Il s'agit d'un point de passage indispensable avant les campagnes électorales que nous connaîtrons en 2018 et 2019.

Vous verrez, nous ne tirons pas de "plans sur la comète", nous utilisons un langage simple pour vous présenter des propositions concrètes. Il va de soi que ces propositions seront appelées à s'étoffer encore pour que notre Mouvement, que nous voulons vivant, construise sa doctrine au fur et à mesure, grâce et avec ses militant(e)s.

Bonne lecture

**Jean-Pierre Demol**

**Président de NATION de 2012 à 2016**



## Agriculture

Priorité donnée à nos productions nationales

1. Campagnes publicitaires afin de promouvoir les produits belges et européens
2. Aider de toutes les manières à la promotion des produits belges et européens
3. Limiter les règlementations européennes qui rendent les productions agricoles moins compétitives
4. Lutter contre la concurrence déloyale de certaines importations, entre autres par la création d'une taxe spéciale à l'importation. La libre circulation des matières doit avoir des limites lorsque l'agriculture nationale est en danger
5. Fermer nos frontières aux productions agricoles de mauvaise qualité.
6. Création d'un réseau de "supermarchés paysans" avec des produits de proximité et animés par des coopératives agricoles
7. Renégocier et revisiter certains traités internationaux d'échange
8. Lancement d'une sorte de marché public concernant l'agriculture avec des critères de qualité et environnementaux favorisant notre agriculture.

Protection de notre agriculture traditionnelle

9. Exemption de T.V.A sur les produits agricoles européens
10. Développement des aides pour les agriculteurs qui se trouvent dans une situation précaire. Nous arriverons ainsi à une diminution des prix pour les consommateurs ce qui relancera la consommation

11. Encourager l'installation de jeunes agriculteurs par des mesures fiscales avantageuses

12. Repenser des procédures administratives simplifiées pour les agriculteurs

Promouvoir des produits sains

13. Instauration de contrôles sévères sur la qualité alimentaire à tous niveaux

14. Sanctions pénales exemplaires pour tous les tricheurs (hormones, farines animales enrichies en dioxine, etc...)

15. Contrôles sanitaires accrus pour tous les produits extra-européens importés chez nous.

16. Interdiction des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)

17. Développer une agriculture "bio" en développant les méthodes de production faisant moins appel aux pesticides, insecticides, fongicides, etc...

18. Favoriser les intérêts des agriculteurs européens et lutter contre les diktats de l'Organisation Mondiale du Commerce



## Culture

Lutte contre une culture homogénéisée et commerciale, outil de la société de consommation

19. Valorisation du patrimoine national et européen
20. Refus du déracinement culturel et de l'américanisation de notre société (ex : McDonald's)
21. Le devoir de l'Etat est la conservation de notre patrimoine national et sa mise en valeur (restauration, embellissement des monuments, préservation des sites)
22. Création de chèques "culture" pour les étudiants et familles nombreuses qui leur permettrait de participer à des activités culturelles à prix très réduits
23. Arrêt de toutes subventions à tous les niveaux de pouvoir pour toute démarche prétendument culturelle et qui serait contraire aux bonnes mœurs et/ou aux valeurs traditionnelles européennes, tant sur le plan moral que culturel
24. Soutien renforcé aux productions culturelles européennes (cinéma, télévision, etc. ...)
25. Interdire les émissions de télé réalité qui iraient à l'encontre du respect de la personne humaine
26. Contrôle accru du contenu des jeux vidéo et interdiction de vendre ceux qui seraient contraire aux bonnes mœurs ou incitateur au crime
27. Avantages fiscaux pour les productions réalisées sur le territoire belge et européen
28. Cadastre des aides aux associations culturelles afin de vérifier si les subventions sont équilibrées et méritées

## Défense

Les Forces Armées devront être plus adaptées aux menaces actuelles qui ne sont plus celles de l'invasion par une superpuissance. En fait, 3 types de mission sont les principaux défis auxquels doivent se préparer les Forces Armées. A noter que nombre de ses propositions datent d'avant la vague de terrorisme que nous avons connu et leur application nous aurait évité bien des drames.

### Maintien de l'ordre

29. Les agissements de certains groupes politico-religieux mais aussi de bandes criminelles organisées pourraient provoquer de très graves troubles de l'ordre public. Il serait donc nécessaire de créer des unités d'infanterie légère, entraînées à une situation de type nord-irlandaise.

### Lutte anti-terroriste

30. Dans ce cadre, il faudrait renforcer les moyens du SGR (service de renseignement militaire) dans le cadre de la prévention anti-terroriste.

31. Augmenter les échanges d'informations avec les services étrangers (il doit s'agir de vrais échanges et non de fournir unilatéralement des informations aux autres).

32. Il faut créer un service action au sein du SGR qui aura pour but, sous strict contrôle ministériel, d'agir concrètement dans le cadre de la lutte anti-terroriste.

### Défense de nos expatriés

En Afrique comme ailleurs, ceux qui voudraient s'en prendre à nos compatriotes doivent savoir que nous disposons des moyens et de la volonté de défendre les nôtres. .

33. Il faut donc organiser des unités en vue de projections brèves mais intenses à l'étranger. Ces unités seraient celles de la Brigade para-commando mais aussi une véritable unité de Forces Spéciales polyvalentes

## Dans un cadre plus général

34. Il faudrait renforcer l'interaction entre les forces terrestres, aériennes et navales. Ce qu'on appelle la doctrine pourpre (le nom vient de l'idée du mélange des couleurs d'uniforme).
35. Donner plus de moyens matériels et financiers dans le but d'améliorer la motivation du personnel.
36. Rétablissement d'une discipline adaptée au monde moderne mais néanmoins stricte.
37. Dépolitisation des Forces Armées (il ne faut plus que les officiers supérieurs soient nommés en fonction de la carte de parti dont ils disposent).
38. Les militaires pourront s'organiser dans des associations de défense professionnelle. Associations qui seront neutres politiquement.
39. Enseigner au sein des Forces Armées, les valeurs de civisme et de patriotisme.
40. Il faut promouvoir et accélérer le développement du concept d'une Armée européenne!
41. Revenir au-dessus de la barre fatidique des 2% du PIB au niveau du budget consacré à la défense.



42. Choix stratégiques et investissements revus (exemple, moins de dragueurs de mines, plus de frégates)

43. Retrait de l'OTAN qui n'est qu'un organisme de contrôle par les USA de nos Forces Armées, les installations politiques et militaires de l'OTAN en Belgique seront récupérées et réaffectées par l'Etat belge, les équipements et les troupes de l'OTAN devront quitter le pays

44. Rétablissement d'un service militaire minimum afin que les Forces Armées soient composées à la fois d'appelés et à la fois de militaires de carrière. Les appelés ne seraient pas mis dans des unités pouvant opérer à l'étranger, hors état de guerre.

45. Se doter de moyens pour une défense européenne efficace : développement de la recherche militaire (satellites,...), privilégier l'industrie européenne d'armement.

46. Organisation d'une défense civique composée de volontaires, préparés et entraînés, qui participeront au maintien de l'ordre et à la protection de la population. EN temps normal, elle ne serait pas armée mais en cas de troubles graves, elle pourrait l'être.

47. Augmenter les pensions de tous les vétérans d'opérations réelles



## Enseignement

48. Rétablissement de la qualité de l'enseignement par la promotion des valeurs traditionnelles.



49. Rétablir le respect du professeur et son autorité. Cela passe aussi par l'attitude et la tenue du professeur

50. L'école doit transmettre non seulement aux enfants une connaissance minimum de base (lire, écrire, compter, s'exprimer correctement dans sa langue) mais aussi des valeurs telles que la famille, l'effort, le mérite et le civisme.

51. L'histoire, la géographie, la littérature, la philosophie et les cours de morale doivent être remis à l'honneur

52. En ce qui concerne l'histoire, les programmes devraient être développés selon deux axes: un axe local et un axe global. L'axe local concernerait le passé du terroir proche, village, quartier, région, permettant aux élèves de s'identifier à une culture et à une origine concrète, eux qui bien souvent ne savent pas quel métier leur grand-père exerçait. L'axe global concernerait l'histoire au sens classique du terme, mais enseignée et analysée sur base d'une description des évènements sans les interpréter, les moraliser ou s'en servir pour culpabiliser, comme on le fait par exemple avec la colonisation, ou avec les croisades. .

54. Revalorisation de l'enseignement technique et professionnel. Cet enseignement ne doit plus être pris pour la poubelle de l'enseignement général. Les mesures suivantes sont à prendre :

- Elaboration et adaptation des programmes
- Organiser plus et mieux des stages en entreprise
- Il faut recruter des formateurs issus du privé
- Il faut proposer des recyclages aux professeurs

55. Augmentation des stages dans le monde professionnel choisi par l'élève
56. Suppression du “décret inscription”.
57. Création de corps de discipline au sein des établissements scolaires avec une formation spécifique donnée aux membres de ce corps. Ce corps sera contrôlé par l'administration. Il aura le droit de contrôler l'entrée des élèves ainsi que celui de fouiller leurs affaires. Ils devront être assermentés de telle manière que leur témoignage ait force en justice.
58. Sensibilisation des parents à la problématique de la discipline. C'est aussi à la maison que la discipline s'apprend. Aujourd'hui l'école se substitue aux parents en éduquant. L'école doit enseigner et non éduquer. Il faut responsabiliser les parents et leur rappeler leur rôle.
59. Redéfinir les rôles des préfets d'éducation ainsi que des éducateurs. Ceux-ci doivent avoir plus de moyens et d'actions contraignantes en cas de problèmes majeurs avec des élèves délinquants.
60. Il faut établir des règlements généraux d'ordre intérieur commun à tous les établissements
61. Gratuité COMPLÈTE et RÉELLE de l'éducation nationale publique. Cela comprend tous les réseaux de l'enseignement, privés comme publics
62. Gratuité des livrets scolaires et du journal de classe
63. Plafonner les frais de participation aux photocopies
64. Aide aux enfants de familles en précarité afin de les aider à acheter des fournitures scolaires qui ne seraient pas fournies par l'éducation nationale.
65. Support pédagogique pour les parents qui auraient des difficultés pour contrôler la matière vue par leur enfant
66. Augmentation des moyens pédagogiques par une augmentation budgétaire mais aussi par une gestion drastique des dépenses de l'enseignement.

67. Interdiction pour les enseignants de faire du prosélytisme politique, philosophique ou religieux

68. Suppression des cours de religion dans les écoles publiques. Il existe les écoles privées pour ceux qui veulent un enseignement plus religieux

69. L'Etat ne soutiendra pas financièrement les écoles privées

70. Les écoles privées ne pourront pas être financées de l'étranger

71. Les écoles publiques seront chargées de donner des cours d'éducation civique et patriotique.

72. Quel que soit le type d'école, les valeurs nationales et patriotiques devront être remises en avant

73. Création d'un Comité de Contrôle qui vérifiera si aucun endoctrinement de type politique ou idéologique n'est dispensé par des enseignants. Ce comité pourra fonctionner sur simple plainte des parents et pourra proposer des sanctions contre les éventuels fautifs

74. Mise à l'écart rapide des élèves peu motivés. Recherche en collaboration avec eux et leurs parents d'une filière où ils ont plus d'intérêt. Sanctionner les parents au niveau des allocations familiales si l'élève ne fait aucun effort. Au pire, il faut regrouper ces élèves dans des centres spécialisés.

75. Les procédures d'exclusion d'un établissement scolaire doivent être simplifiées afin qu'on puisse plus facilement se débarrasser des éléments les plus perturbateurs et les plus difficiles.

76. Développement de filières à destination de ceux qui, après avoir choisi l'enseignement général, voire l'université et en ont assez -ils sont plus nombreux qu'on ne pense-, et souhaitent s'orienter vers une carrière plus manuelle. Ces filières pourraient aussi être organisées de manière à permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre à la fois une formation technique et des études plus intellectuelles. Il faut briser la dualité instaurée par le système entre les intellectuels et les manuels, comme si nous n'étions pas presque tous un peu les deux.

77. Organisation de concours avec classement à la sortie de l'école primaire et à la sortie des humanités (quelles qu'elles soient), couplée avec l'instauration d'un numerus clausus, ceci pour toute les filières. Les mieux classés auraient priorité pour choisir la filière de leur choix. Le nombre de places étant limité, quand une filière est complète, les moins bien classés doivent s'orienter vers celles qui restent. Cela résout en même temps la surpopulation de certaines écoles et la désertification de certaines autres et motivent les élèves à travailler pour être bien classé au concours. Le nombre de places de chaque filière serait fixé chaque année en fonction des prévisions des besoins de la nation, principe appliqué aussi bien à l'entrée du secondaire qu'à l'entrée du supérieur. Cette mesure permettrait aussi d'éviter de se retrouver avec certaines professions surreprésentées sur le marché alors que d'autres sont en pénurie.

78. Augmentation des stages dans le monde professionnel choisi par l'élève.

79. Au moins une implantation scolaire fondamentale devrait rester ouverte sur chaque zone correspondant à une ancienne commune d'avant les fusions, même lorsque le nombre d'élèves chute sous la barre des douze. On pourrait redescendre jusque sept. Si le nombre d'inscrits tombe en-dessous de sept, les cours seraient bien entendu donnés dans une implantation d'une commune voisine. Mais ceux qui se seraient inscrits dans l'école non fréquentée y resteraient d'un point de vue administratif, afin que l'école puisse redémarrer en cas de nouvelle affluence. Il suffit pour cela qu'une ou deux familles avec enfants s'installent à proximité. En fait, il arrive trop souvent que des écoles ferment faute d'inscrits. Et on ne sait plus jamais si une réouverture aurait été possible ou non par après car ce n'est tout simplement pas prévu.

80. Réinstauration des cours de biologie génétique en science

81. Mise en place d'une politique cohérente, et sur le long terme, de la gestion des bâtiments scolaires



N20/0824001/D2/DL

## **Universités**

82. Règlementer le nombre d'étudiants extra-européens, pour éviter le surnombre d'étudiants, notamment dans certaines matières comme en médecine.

83. Faire signer un contrat aux étudiants extra-européens qui stipule que si après l'obtention des diplômes, leurs qualifications ne sont pas requises dans notre pays, ils doivent retourner dans leur pays d'origine ou tenter leur chance ailleurs .

84. Un meilleur échange entre nos universités qu'elles soient installées en Wallonie, à Bruxelles ou en Flandre

85. Promouvoir les options scientifiques dont on sait qu'elles sont en pénuries de "main d'œuvre"

## **Les enseignants**

86. Améliorer l'accueil des jeunes enseignants

87. Augmenter les possibilités d'aménagement de la carrière ou de la réorientation de la carrière

88. Revaloriser le statut des enseignants

89. Amélioration des conditions de travail. En effet, toutes les écoles ne sont pas des "fleuves tranquilles", certains enseignant(e)s commencent leur journée avec la peur au ventre.

90. Permettre aux enseignants une fin de carrière à un âge raisonnable (selon les demandes particulières ou en fonction de leur état de santé physique et psychique).

91. Partenariat entre les établissements scolaires, au sein d'une même zone géographique.

92. Un seul ministère de l'Éducation Nationale avec des secrétaires d'état prévus pour chaque régime linguistique.

## Environnement

Il faut respecter et protéger la nature qui est en cours de destruction, entre autres, par la pollution engendrée par les moyens de productions de certaines multinationales.

### **Il faut lutter contre la maltraitance et la souffrance inutile animale à tous les niveaux**

93. Stop à l'expérimentation animale pour des cosmétiques
94. Arrêt total des massacres des animaux à fourrure
95. Stop au massacre des baleines et des phoques
96. Interdiction des abattages rituels sans étourdissement
97. Meilleur contrôle des abattages rituels
98. Stop aux élevages massifs en cage
99. Stop au trafic d'animaux exotiques
100. Sanctionner les abandons d'animaux par des peines judiciaires dissuasives
101. Interdiction de la vivisection
102. Aide de l'Etat pour les refuges (bien tenus) d'animaux abandonnés
103. Obligation à toute personne achetant ou possédant un animal ou plusieurs, de les déclarer à la commune où l'animal se trouve.



N20/0824001/D2/DL

## **Il faut penser à la protection de la faune et de la flore**

104. Maintien de l'équilibre biologique
105. Protéger et étendre les zones vertes
106. Création avec les scientifiques et opérateurs du secteur d'un plan de sauvetage des abeilles
107. Lutte efficace contre les quartiers abandonnés
108. A chaque appel d'offres pour un marché public : il faudra ajouter de stricts critères environnementaux

## **Il faut repenser l'urbanisme**

109. Assurer une architecture harmonieuse et conforme à l'identité de chaque quartier
110. Meilleur optimalisation des surfaces constructibles. Il faut éviter l'étalement afin de protéger nos terres agricoles mais également une meilleure cohérence en matière de mobilité.
111. Condamnation pénale sévère pour les pollueurs, y inclure les pollueurs urbains (tagueurs)
112. Promotion des énergies alternatives moins ou non-polluantes
113. Arrêt de toutes taxations pour les gens qui ont installé à leur domicile des systèmes de production d'énergie alternative
114. Subsidier des recherches en matière d'énergie alternative
115. Protéger et étendre les zones vertes
116. Simplification mais aussi stricte application des règles d'urbanisme
117. Augmentation des contrôleurs sur le terrain

118. Prévoir de lourdes amendes, la réquisition ou même la destruction du “bien” en cas de constructions illégales

119. Création d'un service de police de l'urbanisme et du logement

120. Régularisation des infrastructures souterraines.

121. Établissement de plans précis des conduites souterraines existantes et en particulier, celles de gaz. Et ainsi éviter des catastrophes, telle que celle de Ghislenghien. Ces plans devront bien entendu être mis régulièrement à jour.

### **Défendre la nature**

123. Condamnation pénale dissuasive pour les pollueurs

124. Contrôles accrus des épandages

125. Contrôle de l'emploi des pesticides



126. Création de zone franche de manière à protéger nos abeilles, les eaux souterraines, certains insectes et plantes...

127. Les zones NATURA 2000 seront davantage développées et chaque propriétaire des zones protégées sera soumis à un contrat de gestion.

128. Encourager les énergies alternatives non-polluantes

129. Diminution des taxes et de la TVA sur l'achat de véhicules non-polluants.

130. Développer des pôles locaux de compétitivité (clusters) : c'est-à-dire des régions où s'accumulent des savoir-faire dans un domaine technique

131. Développer les entreprises du secteur et de recherche afin de générer un véritable pôle dynamique dans les nouvelles technologies et donc des produits de hautes valeurs ajoutées.

132. Etude impartiale sur l'efficacité réelle et les inconvenients des éoliennes
133. Contrôle accru de tous les aspects financiers liés aux éoliennes
134. Les éoliennes seront financées par l'argent public et jamais par des groupes privés.
135. Tendre à aller vers les négawatts (diminution de la consommation) par la rénovation du parc immobilier existant, par de nouvelles constructions, par l'émission zéro,...)
136. Moins polluer en essayant de réduire les consommations superflues et avoir un habitat plus performant à ce niveau-là
137. Maintien des centrales nucléaires tout en multipliant la recherche et le développement d'alternatives
138. Encourager l'utilisation du LPG par une diminution des taxes de circulation et de la TVA sur l'achat de véhicules équipés au LPG



N20/0824001/D2/DL

## Mobilité

139. Envisager la création, à Chièvres, d'un aéroport deux fois plus grand qu'à Zaventem et non enclavé en zone urbaine. L'aéroport de Charleroi garderait le low-cost et Liège, le cargo.

140. Revoir à la baisse, le prix des transports en commun

141. Gratuité des transports en commun pour les chômeurs s'ils se rendent à un entretien d'embauche

142. Rendre les transports en commun plus rapides, plus accessibles, plus nombreux et plus sûrs

143. Repenser le projet RER pour les grandes villes et l'accélérer

## Institutions

144. Instauration du référendum au niveau local (et au niveau national pour les questions éthiques) sur base d'un certain nombre de signatures d'électeurs. Les choix de ces référendums DEVONT obligatoirement être suivis par les autorités politiques.

145. Renforcement des pouvoirs du Parlement qui doit redevenir un vrai lieu de contrôle des actes et des décisions du gouvernement.

146. Dépolitisation de l'administration avec un seul critère d'engagement : la compétence.

147. Assurer la liberté d'expression : abrogation de toute loi liberticide. Le Droit à manifester (pacifiquement et sans outrage aux mœurs) doit être garanti. Tous les partis politiques qui ont participé aux élections précédentes doivent avoir droit à un temps de passage dans tous les médias tout au long de la législature concernée.

148. Fin des aides publiques directes et indirectes venant de l'État pour les médias afin de garantir une indépendance par rapport aux autorités politiques.

149. Création d'un Ordre des Journalistes

150. Interdiction du cumul des mandats : 1 homme = 1 mandat (sauf pour les élus communaux)

151. Diminution des salaires pour les ministres et les élus

152. Suppression des cartes de crédit liées à des institutions publiques.

153. Charte sur l'emploi au niveau des cabinets ministériels et des hauts-fonctionnaires, (dépolitisation/bonne gouvernance/audit/évaluation)

154. Fin du financement public : les partis doivent pouvoir fonctionner grâce aux versements de leurs sympathisants et non être financés par les contribuables ??

155. Restauration du vote papier partout car le vote électronique n'offre pas toutes les garanties requises contre la fraude

156. Organisation d'un référendum sur l'unité et la forme constitutionnelle du pays : ces référendums seront effectués dans nos quatre communautés (flamande, bruxelloise, wallonne et germanophone). Par après, il ne pourra plus y avoir de réformes constitutionnelles avant 20 ans (avec un nouveau référendum).

157. Organisation d'un référendum national sur le maintien de la monarchie. Dans ce cadre, NATION ferait campagne pour l'abolition de la monarchie

158. Abolition complète du Sénat qui ne sert aujourd'hui plus à rien

159. Simplification de l'organisation étatique : Un parlement national, un parlement wallon, bruxellois et flamand.

160. La région germanophone aurait un nombre réservé de députés au sein du Parlement wallon

161. Il n'y aurait plus de gouvernements régionaux mais un seul ministre régional qui pourrait proposer certaines lois régionales au parlement, dans des domaines bien spécifiques dont il faudra revoir la liste mais qui se limiteront au domaine culturel et linguistique

162. Supprimer la Communauté Wallonie-Bruxelles qui fait double emploi et ne sert qu'au clientélisme, transfert de ses compétences aux régions wallonne et bruxelloise

163. La quantité de personnel des administrations provinciales doit être revue à la baisse.

164. Les compétences des gouverneurs provinciaux doivent être limitées au champ culturel, touristique mais aussi policier dans le cadre de la police provinciale (voir programme police et justice)

165. Néanmoins les gouverneurs devront aussi organiser la coordination entre les différentes entités d'une province et seront chargés de la surveillance et de l'audit des intercommunales.

166. Il faut supprimer les conseils provinciaux.

167. Création auprès du Parlement, d'une chambre de réflexion des corps de métier, qui pourrait informer le Parlement sur les réalités vécues par ces corps de métier.

168. Les administrations et les fonctionnaires seront responsables de l'exécution stricte d'un cahier des charges du bon fonctionnement des services publics. Ils seront ainsi libérés de la tutelle oppressante des cabinets et auront un pouvoir d'intervention dans la rédaction des textes légaux et de leur publicité

169. Réorganisation des intercommunales avec obligation de transparence

170. Organisation d'audits externes obligatoires en matière de bonne gouvernance

171. Dans certains cas de fautes graves aux conséquences tragiques, la responsabilité personnelle et pénale des responsables politiques doit pouvoir être engagée

172. Le principe de laïcité doit être rappelé et souligné dans la Constitution

173. NATION est attaché au droit du sol et du sang. NATION estime qu'il est dangereux d'admettre que l'identité d'une commune ne change sous prétexte qu'un type de communauté l'habite en majorité. Si on accepte ce principe à Kraainem aujourd'hui, il faudra accepter que

Molenbeek ou Droixhe ne soient un jour soumises à des règles culturelles ou religieuses spécifiques

## Politique de l'immigration

174. La procédure de naturalisation ne sera plus automatique mais sera lancée sur demande expresse de l'intéressé(e)



175. Les conditions de base pour obtenir cette naturalisation seront les suivantes :

- Minimum 5 ans de présence légale dans le pays
- Casier judiciaire vierge, y compris dans son pays d'origine
- Ne jamais avoir été en séjour illégal dans le pays
- Connaissance correcte d'une des langues nationales
- Signature par le demandeur d'une convention reconnaissant ses devoirs envers le pays, spécifiant que le non-respect de cette convention entraînera la perte de la nationalité (à faire signer de manière rétroactive aux naturalisés plus anciens)

176. Refus de la double nationalité, il y aura un choix à faire

177. Le mariage ne sera plus un facteur automatique de naturalisation

178. Arrêt complet de l'immigration sauf dans les cas suivants

- Le candidat a un contrat de travail pour la Belgique déjà signé
- Il fait partie d'une catégorie professionnelle dont l'économie nationale a besoin (une liste sera mise régulièrement à jour)

En tous les cas, le candidat devra :

- Connaître une des langues nationales
- Posséder de quoi subsister dans le pays pendant 3 mois. En cas de perte de travail, il aura donc cette période pour retrouver un emploi, sinon il devra quitter le pays
- Correspondre à un certain nombre de critères (contacts locaux, niveau de diplôme, expérience professionnelle, etc.)

Dans tous les cas, il s'agira néanmoins, d'un permis de séjour renouvelable mais temporaire

179. Arrêt du regroupement familial

180. Pas de droit de vote pour les étrangers non-européens

181. Sanctions sévères contre les "mariages blancs" et ceci tant contre les auteurs que les intermédiaires ou organisateurs.

182. Rétablissement des frontières intérieures de l'Europe et renforcement des contrôles

183. Suppression ou réforme des accords de Schengen et Dublin

184. Mise en place d'une coopération européenne pour lutter contre l'immigration clandestine et les trafics d'êtres humains

185. Mise en place d'une réelle police des frontières qui sera chargée de lutter efficacement contre toute importation illégale de marchandises ou de personnes. Elle dépendra directement du Ministère des Finances

186. Application effective des lois qui existent déjà en rapport à l'immigration clandestine

187. Sanctions sévères à l'encontre de ceux qui aident les clandestins : organisateurs de passage, les transporteurs, les utilisateurs de filières de travailleurs clandestins et même les "sympathisants" à l'accueil d'illégaux.

188. Il faut absolument réduire le temps d'attente à l'Office des étrangers, pour stipuler si le statut de "réfugié" est accordé ou non

189. Sanction pénale prévue pour le fait même d'essayer d'entrer clandestinement dans le pays (tant pour l'auteur que pour les complices éventuels).

190. Tout étranger condamné à une peine de prison d'au moins 3 ans sera expulsé après avoir purgé sa peine avec l'interdiction formelle d'accès à notre territoire, sous peine d'arrestation immédiate et d'expulsion forcée.

191. Les étrangers récidivistes seront expulsés après avoir effectué leur peine de prison, même si les deux peines sont en-dessous des 3 ans

192. Pas de paiement d'allocations de chômage aux extra-européens (voir point ...)

193. Réorganiser l'aide au développement des pays du Tiers monde en facilitant le retour des étrangers non-européens vers leurs pays d'origine (sauf en cas de conflit armé généralisé dans leur pays). Ceci afin qu'ils puissent aider au développement de leur nation. Aidons-les chez eux, pas chez nous.

194. Lancer une vaste campagne d'encouragement à la REMIGRATION en collaboration avec les populations immigrées et avec le soutien de leur pays d'origine dont c'est aussi l'intérêt que ces populations y retournent

195. Les étudiants étrangers devraient être soumis à une obligation de "réussite" pour pouvoir continuer leurs études dans le pays. On pourrait prévoir un examen pour évaluer les chances de réussite de l'intéressé avant de l'autoriser à faire ses études ici. Cela permettrait aussi d'évaluer la connaissance de la langue et ainsi d'éviter l'arrivée de "faux étudiants"

196. Les étudiants étrangers devraient faire des choix d'études limités en nombre afin d'éviter que certains ne multiplient les cours dans le seul but de rester dans le pays.

197. A la fin de leurs études chez nous, les étudiants étrangers devront quitter le pays : les "cerveaux" étrangers ont le devoir d'aider leurs pays à se développer.

198. Supprimer les aides à quasi toutes les associations "socio-culturelles" d'aide à l'intégration, c'est une perte financière, alors que ces fonds peuvent servir en faveur de nos compatriotes en situation de précarité.

199. Contrôle strict du statut de réfugié politique, de guerre, etc...qui cache en fait des réfugiés "économiques" qui constituent la majeure partie des demandeurs d'asile.

200. Accueil des vrais réfugiés avec toute l'humanité requise.

201. Perte de la nationalité belge en cas de certains délits ou crimes graves (terrorisme, appartenance à des gangs urbains particulièrement dangereux, etc...) et même si on n'a pas de double nationalité

202. Revenir au droit du sang et non celui du sol

203. Toutes propagandes politiques ou religieuses par rapport à des entités politiques et/ou religieuses basées à l'étranger seront limitées

204. Les prêches des mosquées devront de faire obligatoirement dans une des langues nationales

205. Suppression des centres Fédasil et des centres Croix-Rouge consacrés aux illégaux, vu qu'il n'y en aura plus besoin (voir tous les autres points au sujet de l'immigration)

206. Fermeture de toute mosquée radicale et expulsion des prêcheurs radicaux s'ils sont étrangers

207. Suppression du financement via l'étranger de cultes religieux

208. Tout signe religieux ostentatoire dans les services publics doit être interdit

209. Exercer un contrôle accru sur les envois d'argent à l'étranger



## Justice et sécurité

210. Assurer l'indépendance des magistrats et de la justice : pas de protection pour certaines castes (ministres, gros industriels,...)

211. Nomination des magistrats sur leur compétence uniquement.

212. Devoir de réserve des magistrats qui ne pourront être membres de partis politiques

213. Augmentation du budget de la justice.

214. Mettre tout en œuvre pour résorber l'arriéré judiciaire

215. Garantir l'exécution des décisions de justice.

216. Incompressibilité des peines : abolition de la Loi Lejeune, pas de cadeau pour les récidivistes et grands criminels.

217. Statut identique pour tous les prisonniers : fin des priviléges accordés aux prisonniers pour des motifs religieux.

218. Revoir le système de la libération conditionnelle car on a constaté qu'il y avait trop de laxisme en ce domaine : peu ou pas de contrôle par manque de personnel, par exemple.

219. Les libérations sous conditions doivent être plus réglementées et limitées aux détenus qui ne représentent pas de danger potentiel

220. Il faut appliquer une plus grande sévérité à l'égard des chauffards.

221. Imposition d'une heure limite de déplacement pour les enfants de moins de 16 ans : une attestation parentale de déplacement sera nécessaire à partir de 22h00, les parents étant alors civilement responsables des actes de leurs enfants.

222. Lutte efficace contre la pollution urbaine (dépôts illégaux d'ordures, tags, etc...) à la fois par un plus grand effort policier en la matière mais aussi par des peines plus dissuasives

223. Revalorisation des rémunérations des policiers.

224. Modernisation des moyens de lutte contre les crimes et délits : avec la technologie, on voit se développer de nouvelles formes de délinquances, les forces de l'ordre doivent recevoir tous les moyens afin de lutter contre celles-ci.

225. Création d'un centre national de prise d'empreintes digitales : ce centre aurait pour mission de rendre plus aisée la tâche de nos forces de l'ordre face à certains crimes. Ce centre prendrait les empreintes de nos concitoyens (où est le mal si on n'a pas de mauvaises intentions). Vu que les délinquants sont de plus en plus jeunes, cette prise d'empreintes se ferait dès l'âge de 14 ans.



226. Une mission prioritaire doit être l'application du droit : les forces de l'ordre doivent veiller au respect des lois partout (pas de zones de non-droit) et s'imposer sur le terrain

227. Il faut augmenter l'engagement de personnel de police auxiliaire, pour le rôle administratif. Pendant l'écriture des rapports, les policiers ne sont pas dans la rue.

228. Il faut développer le concept de police de proximité

229. La police doit se concentrer sur la répression des délits et laisser les actions de pseudo-prévention à d'autres acteurs (ASBL, etc...fonctionnant sur leurs fonds propres...)

230. Abaissement de la majorité pénale à 14 ans, vu que la délinquance débute de plus en plus jeune.

231. Les allocations familiales des jeunes délinquants pourront être suspendues pendant une période, voire supprimées si le délinquant est multirécidiviste.

232. Les mineurs délinquants étrangers ne pourront accéder à la nationalité belge.

233. Légitime défense : elle doit rester un droit pour les honnêtes gens et être étendue à la défense des biens, la défense d'autres personnes et doit être applicable sur la voie publique.

234. Pour les individus fichés pour appartenance ou lien avec la mouvance pro-djihadiste spécifiquement :

- s'ils sont étrangers, ils doivent être expulsés
- s'ils ont la double nationalité, ils doivent perdre leur nationalité belge et être expulsés
- s'il s'agit de ressortissants belges, ils doivent être jugés pour "intelligence avec l'ennemi"

235. Augmenter partout dans le pays, les capacités de vidéo-surveillance dans les grandes villes

## Détention d'armes

236. Elle doit être facilité pour les honnêtes gens (il n'y a pas de raisons que les criminels soient les seuls à pouvoir être armés).

237. Les conditions légales pour la détention d'armes (autorisation de détention, casier judiciaire vierge, attestation médicale, etc.) doivent rester les mêmes, en ce qui concerne les collectionneurs d'armes « modernes », les tireurs en club ou les chasseurs.

238. En ce qui concerne les armes anciennes le plus souvent des reproductions mais à tir réel, utilisées essentiellement dans un but folklorique (marcheurs napoléoniens, reconstitution de la guerre de sécession, spectacles « western ») et qui sont des armes dites à « poudre noire », dont il n'existe pas de munition en armurerie (billes de plomb de calibres 36, 44 ou 50), ces armes sont utilisées uniquement en tirs à blanc (dose de poudre sans balles). Au niveau de cette catégorie d'armes, la loi devrait avoir un peu plus de largesse, ce ne sont certes pas, le genre d'armes recherchées par les malfrats !

239. En ce qui concerne les reproductions et reconstitutions des militaires de la Seconde Guerre Mondiale, les armes ou reproductions d'armes ne tirent qu'à blanc, mais leur ressemblance avec les armes de guerre réelles, peut exiger une loi plus proche de celle pour les armes de tir en club ou de collection, toutefois, moins stricte .

240. Il va de soi pour NATION, que toutes les vraies armes de guerre doivent être interdites aux civils, et les trafiquants d'armes doivent être très sévèrement sanctionnés

## Réforme de la police

Le rôle des différentes polices doit être clairement établi.

241. Les zones de police doivent être supprimées et chaque commune doit pouvoir avoir sa propre police communale

242. Pour les entités trop petites, on créerait une police provinciale qui aurait autorité de police dans des régions bien déterminées et sous le contrôle du gouverneur

243. Les polices communales et provinciales seront chargées des missions de police ordinaire : maintien de l'ordre public, gestion de la circulation publique et répression des délits (une série de délits spécifiques seraient confiés aux services spécialisés fédéraux)

244. La police fédérale dépendrait du Ministère de la Justice et se chargerait de la répression de délits bien définis (notion de délit fédéral à l'instar de ce qui existe aux USA) au moyen d'unités spécialisées. Ces délits seraient :

- Terrorisme
- Grands trafic au niveau national et international
  - Armes
  - Véhicules
  - Drogue
  - Traite des êtres humains)
- Délits économiques et évasion fiscale
- Fraude à l'import/export
- Délocalisations abusives
- Corruption au sein de l'administration et des services de police
- Crimes et délits liés à l'informatique
  - Hacking
  - Introduction illégale dans les systèmes
  - Envoi de virus

- Enlèvements et raps parentaux
- Lutte contre les organisations criminelles organisées

245. La police fédérale et la réserve fédérale seront regroupées sous la forme d'un nouveau corps de gendarmerie

246. Il va de soi que les moyens matériels et humains seraient augmentés et les salaires revalorisés. De plus, la police locale serait déchargée d'un certain nombre de tâches administratives.



### Réforme des institutions judiciaires

Nos institutions judiciaires sont lourdes et complexes, ce qui rend leur action trop lente. Un délinquant qui se voit condamné deux ou trois ans après avoir commis un délit ou un crime jouit d'un sentiment d'impunité. Dans l'intervalle, il peut poursuivre ses méfaits. Au contraire, il s'est entre-temps amendé, sa condamnation tardive empêchera sa réintégration. Par conséquent, nous devons simplifier nos institutions judiciaires, au profit de la rapidité de traitement des dossiers.

247. Augmenter le nombre de magistrats ainsi que l'effectif de leur personnel administratif et moderniser leur matériel

248. On engagerait des contractuels pour diminuer l'arriéré administratif

249. Suppression de la fonction de juge d'instruction.

250. Les tâches répressives seraient confiées au procureur du roi qui, aidé par les services de police judiciaires (locaux et/ou fédéraux en fonction des délits et crimes) jouerait en quelque sorte le rôle d'avocat de l'accusation, en siégeant face au tribunal lors des audiences.

251. De même, il faut envisager de réduire les degrés d'appel de manière à empêcher les procédures dilatoires. Combien de délinquants notoires ne reportent-ils pas leur condamnation sine die en épuisant tous les recours possibles.

252. Dans ce nouveau cadre, la fonction de la Cour de Cassation consisterait à assurer le bon fonctionnement de la justice, elle pourrait s'emparer d'affaires révélant des dysfonctionnements. Elle serait également compétente si des faits nouveaux apparaissaient afin de décider de la révision éventuelle d'un procès

253. Il faut repenser une section disciplinaire qui aurait comme fonction de prendre des mesures disciplinaires contre les fonctionnaires ou magistrats qui auraient commis des fautes dans le cadre de leur fonction

254. Il faut créer des tribunaux de flagrants délits. Ils jugeraient les délits mineurs, qui engendrent l'essentiel du sentiment d'insécurité, selon une procédure accélérée (ndlr : en clair, si une bande de « jeunes » agresse un passant, ils doivent être immédiatement arrêtés, jugés et éventuellement emprisonnés). Les tribunaux de flagrant délit déchargeraient ainsi ceux de première instance d'une masse d'affaires mineures qui constituent une part importante de l'arriéré judiciaire

255. A Bruxelles, des juges unilingues seraient nommés pour compléter le cadre. Les juges bilingues bénéficieraient par contre d'une prime supplémentaire

256. Renforcement des peines pour les délits visant les personnes

257. Maintien de la Cour d'Assises et agrandissement de leur champ d'action. Trop d'affaires sont « correctionnalisées », ce qui permet à nombre de délinquants d'amoindrir leurs peines. A noter que les tribunaux populaires prononcent souvent des condamnations plus lourdes que les professionnels de la magistrature car évidemment, « nos » professionnels auraient une autre mentalité...). Par ailleurs, les jurés sont plus aptes à comprendre les cas de légitime défense ou les personnes qui se font justice elles-mêmes

258. Rétablissement de la peine de mort pour certains crimes particulièrement odieux

259. Les réductions de peines seront beaucoup plus restreintes. Les psychiatres qui libèrent des personnes en défense sociale seront pénalement responsables en cas de récidive.

260. Pour les individus particulièrement dangereux, nous devons appliquer des peines de sûreté incompressibles.



### **Les services de renseignement**

261. Les services de renseignement doivent être fusionnés en une seule organisation qui dépendra du Ministère de la Défense.

262. Ce Service Général du Renseignement comportera une branche extérieure (spécialisée dans l'info tactique pour préparer d'éventuelles opérations outre-mer) et une branche

intérieure qui aura pour objectif le contre-espionnage, la surveillance des groupes subversifs et la lutte contre le terrorisme



### Réforme du régime pénitentiaire

Le renforcement des peines entraînera un accroissement de la population pénitentiaire. Par conséquent, il faudra réformer notre système pénitencier. Souvent, pour justifier le laxisme des autorités, on nous assène que les prisons sont surpeuplées et qu'elles coûtent chers. De plus, actuellement, l'État prend en charge le délinquant et lui assure le gîte, le couvert et même les loisirs. A notre sens, le détenu doit assumer une bonne part du coût de son incarcération. En effet, il est anormal que la société supporte le coût de personnes qui se sont volontairement mises au ban de la société.

263. Un régime de travail forcé sera instauré dans les prisons. Non seulement les détenus presteront une semaine de travail complète, mais en plus ils assureront l'entretien du bâtiment et le fonctionnement d'une partie des infrastructures et de l'administration. Le prisonnier serait en partie payé avec des tickets avec lesquels il achèterait sa nourriture, ses vêtements et paierait ses charges d'électricité, de chauffage etc. S'il refuse de travailler, il n'en recevra que le minimum comme cela arrive au citoyen honnête qui a des problèmes de fin de mois.

264. Les mineurs seraient incarcérés séparément et soumis à un régime semblable, mais qui prévoirait une part de cours comme dans l'enseignement professionnel (1 jour de cours, quatre de travail).

265. Paiement d'une partie des frais pénitentiaires par les détenus condamnés et/ou leur famille

N20/0824001/D2/DL

266. Réquisition de casernes et autres établissements publics fermés pour y mettre les détenus les plus « légers », les prisons restant réservées aux peines les plus lourdes et pour des faits graves

### **Lutte contre la drogue**

267. Nous devons livrer une guerre sans merci aux vendeurs de drogues qui détruisent notre jeunesse, corrompent nos dirigeants et engendrent la criminalité.

268. Au niveau international, l'Europe doit boycotter les pays producteurs et prendre contre ceux-ci des mesures de rétorsions économiques.

269. Il faut soutenir les gouvernements qui tentent d'éradiquer ce fléau.

270. Il faut lutter et sévir contre les sociétés qui favorisent le commerce de drogue, et en particulier les institutions financières qui blanchissent l'argent sale.

271. Au niveau belge, il faut "décorrectionnaliser" la vente de drogue, le fait doit être qualifié de crime et le prévenu renvoyé devant une cour d'Assises et subir les peines en conséquence.

272. Interdiction pure et simple des drogues douces sauf pour raisons médicales

273. Plus de moyens pour les services de police spécialisés

274. Un accompagnement sérieux et efficace pour les victimes de la drogue

275. Limitation de la coopération judiciaire avec les Pays-Bas tant qu'ils mèneront une politique aussi laxiste en la matière.

### **Mesures contre la petite criminalité**

276. Application de la tolérance zéro. Les fauteurs de troubles doivent être pourchassés, traqués, jusqu'à ce qu'ils comprennent que leurs activités leur rapportent plus d'ennuis que d'argent

277. Création d'un fonds d'indemnisation des victimes qui serait partiellement financé par la saisie des biens des criminels, voire de ceux de leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs. Quand l'Etat n'assure plus la sécurité de ses citoyens, il manque à l'un de ses principaux devoirs. Dès lors, il est normal qu'il indemnise les victimes.

### **Mesures contre la délinquance juvénile**

Des mesures particulières contre la délinquance juvénile sont nécessaires car Les jeunes délinquants jouissent d'une presque totale impunité. Dès lors, de nombreuses bandes de jeunes font régner un régime de terreur dans les quartiers qu'ils contrôlent.

279. Les allocations familiales des jeunes délinquants pourront être suspendues pendant une période, voire supprimées si le délinquant est récidiviste.

280. Réorganiser et augmenter le nombre de centres fermés pour délinquants mineurs, avec un encadrement et un suivi social adéquat pour les aider à se réinsérer dans la société.

281. Il faut créer une entente école/police pour réprimer la délinquance dans les écoles et pour la protection des enseignants dans des écoles dites "difficiles".

282. Amendes dissuasives pour les incivismes divers (crachats, tags, jets d'immondices sur les trottoirs, etc. .) y compris pour les mineurs (dont les parents seront tenus responsables financièrement).

## **La famille**

283. Politique familiale basée sur la remise à l'honneur de la famille qui, pour NATION est la base de toute société saine

284. Instauration d'un revenu parental pour le conjoint qui choisirait librement de se consacrer à l'éducation des enfants. Ce revenu serait équivalent au minimum vital et serait versé pendant 3 ans pour le premier et le second enfant. Pour les familles de 3 enfants et plus, il serait versé jusqu'aux 18 ans révolus du dernier enfant

285. Des logements sociaux pour les familles nombreuses et la fin de la préférence étrangère en cette matière.

286. Aucun accès à des logements sociaux pour des personnes rentrées illégalement dans le pays

287. Contrôle sévère des attributions de logement sociaux afin d'éviter clientélisme, copinage et corruption

288. Priorité devra être donnée aux familles comprenant une personne handicapée

289. Priorité devra être donnée aux familles les plus démunies ou victimes de gros problèmes sociaux

290. Il faudra prévoir des logements plus petits pour personnes seules à petits revenus

291. Contrôle sévère de l'habitabilité des logements loués, précarité sociale ne veut pas dire pour cela qu'il faut

loger dans un taudis

292. Adaptation de qui ne sera plus certains cas comme les malformations des risque pour la vie de parents se trouvent grande détresse, ce



loi sur l'avortement autorisé que dans les viols, les maladies, enfants à naître, le la maman. Si les dans des situations de sera à l'Etat à prendre

N20/0824001/D2/DL

en main l'éducation de l'enfant (concept de pupille de la nation) Cette mesure devra être prise non seulement pour des raisons éthiques mais aussi pour limiter le déficit démographique qui touche notre population.

293. Assouplissement de la procédure d'adoption des orphelins belges

294. Interdiction du commerce d'enfants du tiers-monde.

295. L'Etat devra augmenter les aides pour développer les associations de jeunes (scouts, patros,...), et les associations sportives pour les jeunes

296. Prévoir des budgets pour augmenter le nombre de crèches et la motivation financière de son personnel.

**Family Pride**

## Le socio-économique

Il n'y a pas de Nation possible sans justice sociale; il n'y a pas de justice sociale possible sans la Nation. Les mesures qui suivent visent à améliorer la situation sociale de notre population. Populisme ou démagogie, diront certains ! Impossible à financer répondront d'autres ! Le simple calcul de l'assistanat économique gigantesque direct et indirect que nous apportons à une immigration allogène, pour l'aide aux demandeurs d'asile et aux migrants illégaux, permet de comprendre qu'on pourrait faire beaucoup d'économie rien que si on pensait une autre politique de l'immigration. A NATION, nous voulons briser les tabous.

297. Pour commencer, NATION veut l'interdiction de la spéculation !

298. Il faut combattre l'état syndical car le monopole des grands syndicats politiques dessert trop souvent les travailleurs.

299. Il faut organiser des nouveaux syndicats réellement indépendants des partis politiques

300. Il faut repenser le système de concertation, par entreprise, en vue de prévenir les conflits sociaux

301. Suppression du seuil de représentativité dans une entreprise pour pouvoir s'organiser en association de défense des travailleurs même s'il y a peu de personnel

302. Les allocations de chômage ne doivent plus être gérées par les syndicats mais par un organisme d'intérêt public

303. Implication des travailleurs dans l'entreprise : il faut rendre possible la cogestion de l'entreprise via des organes de collaboration entre les différentes catégories de personnel

304. Mise en place d'un sentiment d'appartenance à l'entreprise (système d'incitants)

305. Favoriser la participation des travailleurs au capital de l'entreprise

306. Diminuer le pouvoir des multinationales et des grandes fortunes : l'économie ne doit pas imposer sa logique !

- 307. Impôt sur les multinationales
- 308. Taxe spéciale sur les grandes fortunes
- 309. Taxe sur les industries de grand luxe
- 310. Contrôle étatique des grandes industries de pointe
- 311. Contrôle direct de l'État sur les banques et assurances
- 312. Dissocier les activités bancaires

Les banques de dépôt qui géreraient uniquement les comptes des clients. Elles ne donneraient plus de ligne de crédit. Et les services seraient facturés

Les banques de prêt qui accorderaient des prêts aux particuliers mais dont la somme globale prêtée ne pourrait dépasser les fonds propres de l'entreprise. Ses ressources proviendraient des taux d'intérêt

Les banques d'affaires pour permettre d'emprunter pour investir

- 313. Limitation des revenus des grands patrons, y compris dans le privé
- 314. Régulation du pouvoir des grands actionnaires dans certains secteurs industrialisés sensibles
- 315. Sanctions financières dissuasives prévues pour les entreprises qui pratiquent la délocalisation et en cas de délocalisation : obligation d'un plan d'accompagnement pour le personnel à charge de l'entreprise
- 316. Nationalisation des secteurs bancaires et énergétiques
- 317. Reprise en main des outils de production : nationalisation des multinationales qui se sont rendues coupables de licenciements massifs injustifiés ou qui ont bénéficié de soutiens publics et n'ont pas respecté leurs engagement



320. Lancement d'une politique de réindustrialisation

Il faut aider au développement de l'entreprise de proximité ! Les P.M.E et les indépendants doivent être les moteurs du développement social. La Politique doit diriger l'économie, ce qui ne doit pas empêcher la liberté d'entreprendre pour les petits patrons

321. Réduction des charges fiscales des P.M.E et des indépendants

322. Création d'un organe chargé de défendre les PME et les indépendants en cas de conflit face aux grosses entreprises multinationales

323. Amélioration du statut et des conditions de création d'une PME

324. Simplification de la bureaucratie afin de faciliter l'esprit créatif et la liberté d'entreprendre

325. L'arrêt immédiat des discriminations "positives" accordées aux commerçants étrangers

326. Les mutuelles doivent être indépendantes et être contrôlées au niveau de leurs dépenses.

327. Les mutuelles ne pourront plus sponsoriser des activités non liées à leurs raisons sociales telles les concerts, la propagande politique etc...

328. La déductibilité des titres services doit revenir à 30 % afin d'inciter les gens à utiliser ce concept, générateur d'emplois

318. Favoriser l'économie locale : coopération et solidarité pour combattre l'usure et la spéculation

319. Abolition totale des frais de succession.

## **Augmenter la protection sociale de la population**

La paupérisation n'est pas une fatalité. L'Etat doit s'impliquer. Et il faut assurer la solidarité envers ceux qui le méritent au sein de notre population.

329. Arrêt total de la préférence étrangère qui consiste à aider d'abord tous les réfugiés politico-économiques, au détriment de nos propres défavorisés

330. Une aide décente pour nos sans-abris

331. Conversion des foyers de réfugiés politiques en foyer d'accueil pour nos défavorisés

332. Politique engagée vis-à-vis des enfants dont la famille est en difficulté financière (prise en charge par l'Etat des vacances, stages, formations)

333. Prise en charge obligatoire des sans-abris par un service d'aide de l'Etat

334. Révision drastique des conditions d'aide financière aux personnes démunies et meilleure répartition

335. Dans le cas des immeubles abandonnés ou insalubres, remplacer les primes de rénovation (qui ne profitent qu'à certaines catégories de population) par une intervention directe de l'Etat qui les réquisitionnera et en gérera la rénovation. Une fois rénovés, ces logements seront mis en priorité à la disposition de familles en situation défavorisée

336. Instauration d'un permis locatif (avec des critères comme : minimum de salubrité etc...)

337. Une refonte de la Sécurité Sociale soumis » à un réel et meilleur contrôle

338. Minimum vital décent pour toutes les personnes en difficulté (après examen rapide mais détaillé du dossier)

339. Pension minimale décente pour nos retraités

340. Permettre aux personnes en âge de retraite, grabataires et/ou à petits revenus, de pouvoir suivre ou finir leur parcours de vie, paisiblement, dans un vrai "home de retraite", et non dans un "mouroir" du CPAS, comme il en existe dans notre pays .
341. Incitation à la recherche d'emplois pour les plus jeunes
342. Augmenter le nombre de formations via FOREM, ACTIRIS ET VDAB et faciliter leur accès
343. Utilisation de chômeurs de longue durée à des travaux d'utilité publique rémunérés en rapport avec leurs capacités professionnelles
344. Lutter contre l'absentéisme au travail par plus de contrôles
345. Gratuité en semaine des transports en commun pour les demandeurs d'emploi afin de leur permettre de se déplacer sans frais pour leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi.
346. Possibilité aux locataires d'être propriétaire des logements sociaux après une période déterminée et en respectant diverses obligations.
347. Il faut mettre à la disposition de tous les citoyens en situation légale en Belgique des lieux d'hébergement individuels, accessibles de jour comme de nuit tout au long de l'année et sécurisés pour éviter les violences et les rackets.
348. En contrepartie, il faut remettre en vigueur la loi interdisant le vagabondage et la mendicité qui existait en Belgique jusqu'en 1993 et qui rendait la Belgique exemplaire de ce point de vue par rapport à ses voisins.
349. Etablir des groupes de réflexion, avec des spécialistes, afin de déterminer la faisabilité et la manière d'éventuellement établir un revenu universel

## En matière d'économie

Comme partout dans la société occidentale et ailleurs dans le monde, l'endettement public est anormalement élevé. Pour NATION, la seule cause de la dette publique, est l'irresponsabilité et l'incompétence de nos gouvernements successifs. La crise persiste, et ce ne sont pas les mensonges politico-économiques qui vont arranger les choses. Le but d'une bonne économie politique est de :

1. Procurer au peuple un revenu ou une subsistance suffisante
2. Fournir à l'Etat ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public.

Une bonne gestion doit enrichir à la fois le peuple et l'Etat (théorie de l'économiste Adam Smith)

Il faut plus de protectionnisme, raisonnable et raisonné

350. Lutter contre le marché mondial et le libre-échange avec du protectionnisme, car l'inverse est le fondement réel de la crise actuelle

351. Taxe sur les produits importés en Europe lorsqu'ils rentrent en concurrence avec des productions européennes

352. L'Euro doit être maintenu pour les raisons suivantes :

1. Revenir en arrière est difficile d'un point de vue économique mais aussi pour la population désormais habituée à cette monnaie
2. C'est un facteur important pour pouvoir rivaliser avec les Etats Unis dont la monnaie en dollars était omniprésente



353. Ce n'est donc pas l'euro qui doit disparaître, mais son utilisation qui doit être réformé :

1. Il faut que chaque pays puisse faire des ajustements de manière à favoriser soit la consommation intérieure, soit les exportations et donc une relance.
2. Il faut aussi uniformiser le coût de la vie et les salaires dans chaque pays de la zone euro

354. Contrôle des systèmes bancaires qui sont souvent les outils de malversation financière

355. Refuser radicalement la libération du commerce de type CETA et/ou TTIP (Traité transatlantique)

356. Réguler et taxer le secteur diamantaire qui actuellement n'est pas soumis à la TVA, où la comptabilité est orale, et la taxation très minime

357. Contrôle intensif de "l'économie souterraine" (selon les estimations, cette économie souterraine s'élève entre 15 et 20 % du PIB !!!)

358. Supprimer les priviléges coûteux de certaines castes dirigeantes.

359. Supprimer les subventions aux ASBL subversives ou liberticides

360. Une réforme radicale et profonde des systèmes de crédit.

361. Mise en place de mécanismes régulateurs pour enrayer toute spéculation injustifiée

362. Réforme de l'indexation, stabilisation de la valeur réelle de l'unité de compte. L'index doit être adapté en fonction des besoins réels de la population et afin de préserver le pouvoir d'achat (notamment pour les moins favorisés).

363. Réduire fortement les frais liés à l'immigration qui se chiffrent en dizaines de milliards d'euros chaque année

364. Limiter les importations lorsque c'est possible et imposer des droits de douane pour que les produits importés soient moins compétitifs

365. Création de quotas aux exportations pour favoriser la production nationale

366. Il faut taxer plus les gros rentiers sur leurs avantages fiscaux, des livrets aux obligations et actions. Tout en prévoyant un plafond au cas par cas, pour ne pas gêner les plus petits revenus

367. Mise en place d'un système d'aide aux entreprises qui engagent, développent, investissent et ce via un contrat cadre. Le capital seul ne doit plus être le thermomètre de santé d'une entreprise !!!

La libération des échanges est un système très profitable à quelques groupes de privilégiés. Et pendant que ceux-ci s'enrichissent, les forces vives de la nation s'appauvrisse. La conception du mondialisme entraîne la glorification du culte de l'argent, favorise l'apparition d'un capitalisme sauvage et engendre des inégalités croissantes.

De nos jours, le chômage, fausse complètement la répartition des revenus, aggrave les inégalités sociales, alors que d'autres s'enrichissent indûment. Le chômage de masse compromet la promotion sociale, avec en plus une immigration extra-européenne excessive, qui aide à saper la cohésion du corps social.

Pour rétablir l'économie, il faut équilibrer le marché et non pas suivre les excès dus à la mondialisation des échanges.

Pour NATION, c'est le politique qui doit gérer l'économie et non l'inverse.



## Politique étrangère

NATION est favorable à un axe géopolitique anti-impérialiste: pour une vraie et grande Europe de Brest à Vladivostok, avec un axe Paris-Berlin-Moscou !

368. Refus du Nouvel Ordre Mondial sous toutes ses formes !

369. Non à l'asservissement culturel, politique, militaire ou économique de l'Europe vis-à-vis de certaines multinationales ou grandes puissances.

370. Retrait de l'ONU : la Belgique quittera l'ONU et ne participera à aucune mission pour le compte de celle-ci tant que l'ONU sera sous l'hégémonie d'une grande puissance

371. Soutien à tous les peuples en lutte pour leur auto-détermination contre l'impérialisme

372. Il faut travailler à une véritable union des peuples européens libres

373. Il faut revoir complètement le fonctionnement du Fonds Monétaire International. Ici aussi, c'est la politique qui doit commander le financier et pas l'inverse !

374. Révision en profondeur du traité de Maastricht

375. Révision en profondeur du traité de Schengen

376. Abrogation du traité CETA

377. Mise en œuvre d'une politique de coopération réfléchie et honnête avec les pays du Tiers Monde visant à améliorer leur situation sociale et ainsi à ce que leurs populations ne soient plus tentées d'émigrer

## Santé

Revalorisation du statut du personnel infirmier

378. Salaire plus attractif, amélioration des conditions de travail

379. Améliorer les contraintes d'horaires spécifiques pour les travailleuses des unités de soins, telles que prestations irrégulières, travail de nuit, de weekend et jours fériés, etc. , avec leur lot d'inconvénients pour la vie familiale, sociale, qui s'ajoutent aux conditions difficiles que sont les charges physiques et la pression psychique

380. Revaloriser le métier d'infirmière, grandement en manque d'attractivité, car il en résulte une pénurie de personnel infirmier, voire même d'abandon du métier. Les hôpitaux doivent alors se rabattre sur du personnel étranger, avec trop souvent, un problème de langue et de compréhension qui peut prêter à confusion.

381. Il faut redéfinir les métiers de soins, déterminer les compétences nécessaires aux différentes tâches, créer des postes là où on en a besoin, et installer les fonctions adéquates dans une organisation de travail d'équipe pluridisciplinaire adaptée aux nécessités

382. Il faut aussi une meilleure coordination entre les équipes de soins elles-mêmes, le personnel médical et les autres services

383. Respect de la législation sociale comme norme sociale et garde-fou de la charge du travail.

384. Plus large reconnaissance des accidents de travail, et des maladies professionnelles liées à ce secteur comme les lombalgies, les problèmes viraux, etc...



385. Mise en place de crèches de nuit pour le personnel hospitalier qui élèverait seul un ou des enfants en bas âge. Ces crèches pourraient être ouvertes pour les enfants de tous ceux, toutes celles, qui travaillent de nuit.

386. Cesser la spirale infernale de l'augmentation du prix des cigarettes. Cette augmentation n'a aucune influence sur le nombre de fumeurs et les pénalise financièrement de manière disproportionnée

387. Recherche d'autres incitants à diminuer la consommation de tabac

### **Amélioration du système hospitalier**

388. Dépolitisation des hôpitaux publics

389. Diminution drastique des coûts non directement lié au médical

390. Augmentation du nombre de lits par hôpitaux

391. Meilleure collaboration entre les hôpitaux, les médecins, le personnel hospitalier et les chercheurs (laboratoire)

392. Améliorer le financement des secteurs et des institutions qui influencent l'organisation du travail et en conséquence, la charge du travail

393. Supprimer les mesures législatives et administratives non concertées, qui provoquent des augmentations de charges de travail



N20/0824001/D2/DL



## Divers

394. Remboursement total des médicaments de première nécessité pour certains (Pour les VIPO ou OMNIO, pour les handicapés, les chômeurs et les enfants de familles défavorisées, etc.)
395. Pour le SIDA, un dépistage systématique pour les populations à risque
396. Intensification des campagnes de sensibilisation nationale sur le SIDA
397. Augmenter le nombre de centres spécialisés sur la recherche et les soins du cancer
398. Augmentation des aides étatiques pour la recherche sur les maladies graves.

## Lutte contre l'importation de maladie

Avec les mouvements de population de plus en plus nombreux, de nombreuses maladies refont surface et sont propagées parmi nos citoyens

399. Installation d'un contrôle sanitaire à nos frontières afin de prévenir la propagation de ces maladies.

## Protection de la santé des mineurs d'âge

400. Interdiction de la vente d'alcool et même de tabac aux moins de 18 ans
401. Sanctions dissuasives pour ceux qui aident ou poussent des mineurs à la consommation
402. Forte taxation de tous les produits nuisibles à la santé. L'argent récolté par ces taxes, serait reversé aux fonds de sécurité sociale

## La sécurité routière

N20/0824001/D2/DL

Il vaut mieux favoriser la prévention que la répression.

En France, l'accumulation de radars permet essentiellement d'augmenter les recettes de l'Etat. Couplée au permis à points, elle a pour conséquence que des centaines de milliers de personnes roulent désormais sans permis, avec les conséquences que cela implique, en cas d'accident, tant pour les responsables et leur famille, que pour les victimes. En plus, de nombreux jeunes ne cherchent même plus à obtenir un permis, tant en raison de son coût que du risque de le perdre rapidement. Ils en deviennent d'autant plus dangereux qu'ils n'ont même pas la crainte de perdre ce permis.

403. L'amélioration de la sécurité routière passe par des études et des mesures sérieuses à l'opposé des solutions simplistes imaginées par des élus incompétents.

404. Une mesure préconisée consiste à simplifier considérablement l'obtention de la partie théorique du code de la route.

405. Plutôt que d'installer partout des radars, il vaut mieux soutenir la technologie qui permet de mettre en place sur les véhicules des limitateurs de vitesse qui s'adaptent automatiquement à la route utilisée.

406. L'utilisation de voitures sans permis (lentes, qui ralentissent la circulation et génèrent de nombreux dépassements) doit être évitée.

407. Pour certaines infractions, la suppression du permis devrait être remplacée par l'interdiction d'utiliser des voitures trop puissantes, par exemple de plus de 75 chevaux.

408. Partout, des panneaux de limitation de vitesse ont remplacé les panneaux qui avertissaient d'un danger ou l'expliquaient. Or, rouler les yeux rivés sur le compteur de vitesse, et non sur la route et les autres usagers, est un non-sens.

409. Pour habituer les automobilistes à respecter les limitations de vitesse, il faut d'abord supprimer toutes les vitesses dérogatoires par rapport aux règles générales, au gré de l'influence des élus locaux. La meilleure manière d'y arriver est d'interdire l'installation de radars automatiques aux endroits où la vitesse maximale est inférieure à celle qui est

normalement prévue en raison du statut de la voirie, et qui sont de véritables « pièges » générateurs de recettes abusives.

410. Il faut aussi remettre en cause les panneaux avec des noms de localité qui limitent la vitesse sur des axes importants sans être couplés à des panneaux de limitation de vitesse.

411. Aux passages à niveau, les feux rouges clignotants prêtent à confusion : dans le code de la route, les feux clignotants indiquent en effet un danger et pas une interdiction de passer. Remplacer les passages à niveau par des ponts ou des tunnels coûte cher. Cela prend dès lors beaucoup trop de temps. On pourrait d'abord généraliser des mesures plus simples comme doubler ces feux en amont par des feux de signalisation tricolores ordinaires et séparer, avant le passage à niveau, les bandes de circulation par des blocs en béton.

412. On devrait aussi placer aux passages à niveau des dispositifs permettant de détecter automatiquement à distance les véhicules bloqués sur les voies et d'arrêter les trains.



## Logement

413. Favoriser l'accès à la propriété ce qui aura un impact non seulement pour les bénéficiaires mais aussi pour leurs descendants

414. Mettre en vente une grande partie du patrimoine immobilier social (en priorité les maisons individuelles difficiles à rénover) pour augmenter l'offre en logements sur le marché privé ; cela créera une vraie et positive mixité sociale et donnera des ressources pour construire des nouveaux logements sociaux

415. Transformer les immeubles de bureau inoccupés en logements

416. Pour les nouveaux projets de construction de bureau, créer une part obligatoire de logements et commerces

417. Afin de remettre sur le marché de la location de nombreux logements inoccupés, il faut donner aux propriétaires la garantie de percevoir les loyers en cas de « défaillance » non prévisible du locataire. Les pouvoirs publics et compagnies d'assurance ont, en cette matière un rôle à jouer, par l'instauration d'une garantie universelle des loyers (GUL).

418. Créer un organisme visant à aider les jeunes à trouver un logement

419. Etablir un plan de reconstruction et de réhabilitation des logements qui, de plus sera bon pour l'emploi

420. Baisse des taxes d'habitation pour les familles modestes



## Personnes à mobilité réduite

Un programme plus détaillé sur le sujet existe et est disponible sur demande

421. Favoriser les études pour ces personnes en engageant plus d'ACS (Agents Contractuels Subventionnés) qui sont des enseignants recrutés par le ministère pour aider la personne handicapée à prendre des notes durant les cours, à classer ses cours, etc.

422. Augmenter les possibilités de formation spécialisée pour les enseignements qui désirent vraiment enseigner dans ce type de domaine

423. Créer plus d'écoles spécialisées dans chaque province

424. Exonérations fiscales et tarif sociaux pour les personnes à mobilité réduite

425. Faire cesser la discrimination envers les personnes handicapées dans les contrats d'assurances vie

426. Mise à jour du statut « OMNIO » (ex-VIPO) et repenser les réductions liées aux transports publics

427. Meilleur contrôle et réorganisation de toutes les agences publiques en charge de cette question

428. Modernisation et meilleure orientation du Ministère des Affaires Sociales dans le cadre de ces questions

429. Révision des lois sur les erreurs médicales et de celle sur la discrimination de personne handicapée, dans le sens d'une plus grande protection des handicapés.

430. Les allocations pour personne handicapée doivent être maintenues en cas de mariage

## Pour conclure

J'ai pour habitude de dire que dans notre pays, un programme politique de gouvernement, sert "d'attrape électeur", et uniquement à cela. Car il est clair que dans un pays comme notre petite Belgique, les partis traditionnels (y compris ceux de droite nationale) ne pourront éviter ni compromis, ni compromissions.

Et c'est là que nous intervenons, car nous ne suivons pas ce système. Et jamais, nous ne ferons alliance avec ceux qui détruisent notre pays en nous entraînant, économiquement et socialement, droit dans le mur. Seul le Mouvement NATION représente une vraie opposition et une vraie alternative à cette politique pourrie.

Voici pourquoi, nous vous présentons ces propositions concrètes, réalisables dès demain et dont l'application, nous en sommes convaincus, améliorerait la situation de bon nombre de nos concitoyens et remettrait le pays sur de bon rails.

### Jean-Pierre Demol

